

Commande de plants d'arbres

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes d'essences bocagères, aux origines adaptées pour le département de la Manche (plants en racines nues, de 2 - 3 ans)
- **Dalles de paillages biodégradables** (50 cm x 50 cm),
- **Protections (filets) gibier** contre les chevreuils, lièvres et les lapins. (Tuteurs non compris : prévoir 2 tuteurs par filet pour le maintien. Hauteur = 1,50 m chevreuils et 0,80 m lapins).

Commandes AVANT LE 6 JUILLET 2022, par multiples de 5 et à partir de 20 plants, pour tous type de plantations et sans limite maximale.

Attention : pour les plantations réalisées sur le territoire de **Terr'Bessin et des communautés de communes de Villedieu Intercom, Granville Terre et Mer, Le Cotentin et Saint-Lô-Aglo**, rendez-vous sur le formulaire spécifique pour réserver vos plants.



Un courrier d'invitation vous sera adressé 2 semaines avant la remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la livraison. La remise des plants sera regroupée par secteur et organisée avec la FABM (Fédération des Associations de Boisement de la Manche).

Calendrier et lieux de livraison AU CHOIX

(Susceptibles d'être modifiés) :

- Samedi 26/11/22 :
Secteurs de Creully, Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom

- Samedi 03/12/22 :
Secteurs de Trévières, Saint-Lô Agglo et Coutançais

- Samedi 10/12/22 :
Secteurs de Juaye-Mondaye et du Cotentin

Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge. Les techniciens bocage se tiendront à votre disposition le jour de la livraison pour vous conseiller.

Lisez attentivement le bon de commande qui contient des informations importantes.
N'oubliez pas de joindre votre règlement à la commande,
(Aide de 1€ par plant à déduire, le cas échéant)

Commandes à retourner avant le 6 juillet 2022 à :
CHAMBRE D'AGRICULTURE - Equipe BOISEMENT
6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE-St-CLAIR CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Nathalie POTTIER ou Héroïse PICHOT

Tél. 02 31.70.26.03

e-mail : nathalie.pottier@normandie.chambagri.fr

Pour faciliter votre choix

Essence	Catégorie		Distance de plantation	Hauteur adulte	Ecologie et adaptation
	arbuste	haut-jet	mètre	mètre	
Aulne glutineux	X	X	3	15 à 20	Sols hydromorphes** (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Sols assez riches, sans hydromorphies, sans calcaire. Tolère les embruns.
Chêne sessile		X	4 à 8	15 à 25	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile tolère bien les sécheresses estivales .
Bourdaie	X		1	1 à 5	Présente sur différents types de sols. Intéressant pour sa floraison mellifère à la fin du printemps et pour sa fructification très appréciées des oiseaux. Un arbuste favorable à la biodiversité . En automne, les feuilles prennent de superbes teintes.
Troène sauvage	X		1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Hêtre		X	0,5* à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier		X	3 à 6	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Tilleul des bois	X	X	3 à 6	20 à 30	Espèce rustique même sur sols difficiles (sols frais à secs) sans hydromorphie.
Charme	X		0,5* à 1	1 à 10	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Noisetier	X		1	2 à 4	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Erable champêtre	X		1	8 à 12	Arbuste haut, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en taillis ou en haie taillée.
Prunier myrobolan	X		1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des Prunes comestibles de la taille des Mirabelles.

* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charmille ou de Hêtre taillée

** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Héloïse PICHOT – Nathalie POTTIER

02 31 70 26 03

nathalie.pottier@normandie.chambagri.fr

Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Equipe BOISEMENT

6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Date limite : MERCREDI 6 JUILLET 2022

